

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote.
11	7	8

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de BOURGES  
Le : 19/12/2024  
Et  
Publication sur le site  
<http://limeux-berry.fr> le  
19/12/2024

L'an 2024, le 16 Décembre à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/12/2024.

**Présents** : M. YVON Julien, Maire, Mmes : MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

**Excusé(s)** : Mme DELAGE Elodie, MM : FAILLOT Benoit, PILORGET Franck  
**Absent(s) ayant donné procuration** : Mme KUBLER Sylvia à Mme MOREL Angélique

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREL Angélique



### 26-2024 – DEPENSES EN INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer afin de pouvoir engager des dépenses d'investissement au début de l'année 2025 avant le vote du prochain budget.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du montant alloué au budget 2024 comme suit :

- CHAPITRE D20 : 5 394.00 € détaillés comme suit :

Art 2031 :	5 094.00 €
Art 2051 :	50.00 €
Art 2088 :	250.00 €

- CHAPITRE D21 : 4 250 € détaillés comme suit :

Art 21316 :	2 500.00 €
Art 21838 :	750.00 €
Art 2188 :	1 000.00 €

- CHAPITRE D23 : 1 579.00 € détaillés comme suit :

Art 2313 : 1 579.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 17/12/2024

Le Maire  
Julien YVON



Secrétaire de séance  
Mme MOREL Angélique

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 19/12/2024